

FAUBOURG POISSONNIÈRE PLACE AUX ARBRES, VÉLOS ET PIÉTONS!



Végétaliser la rue pour la rendre plus accueillante et plus agréable.



Permettre une circulation sécurisée à vélo dans les 2 sens.



Élargir les trottoirs, installer des terrasses et apaiser la circulation.





FAUBOURG POISSONNIÈRE

PLACE AUX ARBRES, VÉLOS ET PIÉTONS!

Évalué à 1 million d'euros, ce projet a été retenu par les commissions des 9^e et 10^e arrondissements. **Il sera réalisé par la Ville si les Parisiens votent entre le 16 septembre au 2 octobre 2016 pour ce projet** dans le cadre du budget participatif sur le site budgetparticipatif.paris.fr. Il doit remporter le scrutin dans les deux arrondissements. Le financement des projets lauréats est adopté lors du vote du budget primitif du Conseil de Paris en décembre 2016 et la mise en œuvre débutera en 2017.

Le projet concerne surtout deux portions de la rue du Faubourg Poissonnière (cf photo 1) :

1. Sud : Entre la rue des Petites-Ecuries et la rue Bonne Nouvelle
2. Nord : Entre la rue d'Abbeville et le boulevard Magenta

COMMENT ?

Parties sud et nord où la chaussée est trop large :

- Élargir autant que possible chaque trottoir
- Créer une piste cyclable dans un sens et permettre la circulation des cyclistes dans l'autre.
- Supprimer le stationnement, **à l'exception de places de livraison** et de stationnement vélo, insérées ponctuellement (extensions de trottoirs), en fonction des capacités physiques de la rue.
- Planter des arbres dans ces extensions de trottoir.

Entre ces deux parties, où la chaussée est déjà

réduite :

- Créer un double sens cyclable
- Planter un arbre toutes les cinq places de stationnement.
- Mettre en œuvre des mesures limitant le transit au sein de la rue du Faubourg Poissonnière

POURQUOI ?

Ce projet est guidé par les constats et enjeux suivants :

- 1) La chaussée de ces parties de la rue est trop large, ce qui incite les conducteurs à rouler vite et tout simplement à considérer cette rue de quartier comme un axe de transit pour relier les boulevards. Ceci favorise par conséquent un trop grand trafic (bruit, pollution, accidents etc.).
- 2) Les piétons sont très nombreux (logements, emplois, écoles, commerces) et devraient bénéficier de trottoirs à la mesure de leur nombre.
- 3) Les commerces vivraient mieux avec des espaces généreux et attractifs pour les piétons [et les cyclistes] plutôt que dédiés au stationnement automobile et au trafic, comme cela s'observe dans la partie centrale de la rue entre Lafayette et Petites-Ecuries
- 4) Les cyclistes profiteraient d'un accès sûr et pratiques aux commerces et restaurants du quartier ainsi que d'un axe nord-sud qui leur serait très utile pour éviter les détours.
- 5) Enfin, cette rue est minérale d'un bout à l'autre : aucun arbre n'y a été planté. Or les arbres améliorent la qualité de l'air, réduisent le bruit, régulent la température et sont attractifs.

FAUBOURG POISSONNIÈRE

PLACE AUX ARBRES, VÉLOS ET PIÉTONS!

Rue du Fbg Poissonnière aujourd'hui

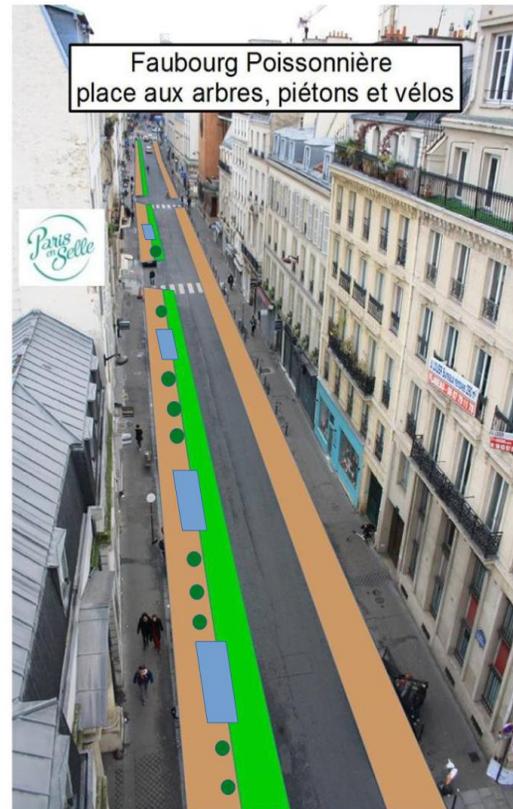


Rue du Fbg-Poissonnière demain





FAUBOURG POISSONNIÈRE PLACE AUX ARBRES, VÉLOS ET PIÉTONS!



QUI ?

Le projet est issu d'une réflexion citoyenne animée par l'association Paris en Selle, qui met du vélo dans la ville (www.parisenselle.fr).

Tou(te) personne qui habite Paris peut voter pour le budget participatif, sans condition d'âge ou de nationalité. Il/Elle peut soumettre dix votes concomitants : pour les projets d'envergure parisienne et pour les projets d'arrondissement (dans l'arrondissement où il réside ou travaille).

COMBIEN ?

En lien avec des spécialistes des grands travaux de réaménagement urbains, Paris en Selle a évalué le projet à 800 000 €. La mairie, elle a budgété 500 000€ dans chacun des 2 arrondissements soit 1 M€ au total.